

Restructuration de l'îlot Gendarmerie à Épinay-sur-Seine



Vue sur la future rue de Paris.

Source : PRU Epinay-sur-Seine - Germe & Jam.

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, l'Office a signé le 21 décembre dernier le marché de travaux avec l'entreprise DUMEZ - IDF. Les premières interventions vont commencer début mars, et se dérouleront sur une durée d'environ 2 ans. Dans cette lettre, vous allez trouver différents renseignements importants, qui vont vous servir durant tout le temps des travaux.

Vos interlocuteurs pendant les travaux

L'entreprise



Elle a la charge de la réalisation des travaux. Cette mission sera assurée par l'entreprise DUMEZ, représentée par **Pascal Gusnier** et **Antoine Mouton** (ingénieurs coordonnateurs de travaux). Elle est assistée dans la réalisation des travaux de ses entreprises sous-traitantes.

La Maîtrise d'œuvre : Cabinet Dubois & Associés et BET Betci

Elle veille à la bonne exécution des travaux. Cette mission est assurée conjointement par le cabinet d'architecte Dubois & associés et le Bureau d'étude BETCI, représentés par **Philippe Lausanne** et par **Mr Plais**.

La Maîtrise d'ouvrage



Elle est la responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par **Azzine Hamadi**, chargé d'opération au sein de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage de l'Office. Il est votre principal interlocuteur pour le chantier de réhabilitation.

La Délégation de Villetaneuse

Elle reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble.



L'information pendant le chantier

Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles.

Des moyens permettant de recueillir vos avis et vos remarques sont mis en place :

- Des réunions d'information seront organisées avec le groupe de locataires référents et le représentant de l'entreprise. **Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de prendre contact avec M. Hamadi pour vous inscrire dans la liste des habitants référents.**
- Un cahier de liaison est à votre point d'accueil afin que vous puissiez mentionner les éventuelles difficultés que vous rencontrez pendant les travaux dans votre logement.
- Un numéro de téléphone du bureau de chantier : **01 49 46 09 55** pour répondre à d'éventuelles questions sur le déroulement, l'avancement des travaux et des confirmations de rendez-vous.
- La diffusion chaque fois que nécessaire d'une plaquette de communication "Info Concertation".
- La mise en place d'affichage dans les halls chaque fois que nécessaire.



Le calendrier du chantier

La préparation des chantiers s'est déroulée de janvier à mars 2010.

Les travaux dans vos logements commenceront à partir du mois de Mai 2010.

De mai à novembre 2010 pour les logements de la rue du Général Julien,

D'octobre 2010 à février 2011 pour les logements de la rue de Paris.

Les travaux dans votre logement

L'état des lieux préalable

« Les invitations vous seront envoyées par l'entreprise **2 semaines** avant la date de rendez-vous ».

Le chantier démarre par une visite du logement, en présence de l'entreprise, du maître d'œuvre et d'un représentant de l'Office « C'est une phase importante pour le bon déroulement du chantier. Votre présence ou celle d'une personne pouvant vous représenter, est indispensable ».

Cette visite permet de :

- Vous rappeler le programme des travaux prévu dans chaque logement ;
- Etablir un **état des lieux** de votre logement ;
- Etablir une **fiche travaux** et de relever les éventuels problèmes existants ;
- Expliquer le processus d'intervention de l'entreprise dans votre logement,
- Répondre à vos questions.

Le déroulement des travaux dans votre logement

Pour chaque intervention, vous serez avertis du passage des entreprises suffisamment tôt :

- Par courrier, 15 jours avant la date prévue ;
- Par téléphone ou avis de passage, environ 48 heures avant son intervention.



■ IMPORTANT ! : Pour garantir votre sécurité, à chaque intervention dans les logements, les personnes chargées de réaliser les travaux devront systématiquement vous présenter leur badge personnalisé.

La réception des travaux

Une fois les travaux dans votre logement terminés, une dernière rencontre avec vous, l'Office, la Maîtrise d'œuvre et l'entreprise sera organisée.

Durant ce rendez-vous, un état des lieux de fin de travaux et un procès-verbal de réception seront établis.

Cette visite de constat de bonne fin de travaux permettra de s'assurer de la qualité et de la conformité des travaux effectués.

L'entreprise vous communiquera alors éventuellement des notices et documentations détaillant l'utilisation et l'entretien de vos nouvelles installations.



Source : PRU Epinay-sur-Seine - Germe & Jam.

Vue sur la future rue de Paris.



Les chantiers recrutent !

■ Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

Pour plus d'information, vous pourrez contacter Emploi 93 : M^{me} Nadia BELGUENE au 01 49 71 26 30 ou 51. Il pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.

L'organisation des travaux

Les accès aux logements

Sur la rue de Paris, les zones en travaux changeront au cours des prochains mois, selon l'avancement des chantiers.

Cependant, les cheminements seront clairement balisés et protégés pour assurer en permanence votre sécurité.

Vous serez avertis régulièrement sur l'évolution et les changements de l'accessibilité à vos immeubles durant toute la période de chantier par un affichage dans les halls ou par infos concertation.

Le logement témoin

Afin de vous permettre de visualiser les travaux qui seront réalisés dans votre logement, vous pourrez visiter à partir de la fin du mois de Mai 2010, le logement témoin situé au 26, rue de Paris. Des visites et des permanences seront organisées par l'entreprise pour vous informer sur les travaux à réaliser dans votre logement.